



Centrale des syndicats
du Québec

Conseil général
Échange

A2122-CG-010

Charte de la langue française, loi et projets

Les 20, 21 et 22 octobre 2021

- **Siège social**
- **Bureau de Québec**

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.lacsq.org>

Téléphone : (514) 356-8888
Téléphone : (418) 649-8888

Télécopie : (514) 356-9999
Télécopie : (418) 649-8800



Centrale des syndicats
du Québec

CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE Projet de loi n° 96, mémoire et projets

Conseil général
20, 21 et 22 octobre 2021
Manoir Saint-Sauveur

A2122-CG-010

1

Plan de présentation

- ➔ **Projet de loi n° 96 : faits saillants**
 - Modification de nombreuses lois (26)
 - Thèmes et mesures mises de l'avant
- ➔ **Présentation de notre mémoire**
 - Introduction
 - Thématiques et principales recommandations
- ➔ **Projets de promotion et de valorisation de la langue française**
 - Introduction
 - Projets
- ➔ **Conclusion**

2

2

Projet de loi n° 96 : faits saillants

Modification de nombreuses lois, par exemple :

- Code civil du Québec
- Loi sur l'administration financière
- Charte de la langue française
- Charte des droits et libertés de la personne
- Code de procédure civile
- Loi sur les ministères
- Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Etc.

3

3

Projet de loi n° 96 : faits saillants (suite)

Thématiques et mesures

- Statut de la langue française
 - Confirmer le statut de la langue française comme langue commune
 - Permettre l'adhésion et la contribution à la culture distincte de la nation québécoise
- Exemplarité de l'État
 - Mettre fin à la pratique du bilinguisme institutionnel et garantir le droit de travailler en français au sein de l'État québécois
 - Rédiger une nouvelle politique linguistique gouvernementale

4

4

Projet de loi n° 96 : faits saillants (suite)

Thématiques et mesures (suite)

- ➔ Gouvernance linguistique
 - Créer un ministère de la langue française
 - Créer une entité indépendante : la ou le commissaire à la langue française nommé par l'Assemblée nationale
 - Renforcer le champ d'action de l'Office québécois de la langue française
- ➔ Francisation des entreprises et langue du travail
 - Appliquer la Loi 101 aux entreprises employant de 25 à 49 personnes
 - Encadrer l'exigence de la connaissance d'une autre langue que le français à l'embauche
 - Protéger le droit de tout travailleur de gagner sa vie en français

5

5

Projet de loi n° 96 : faits saillants (suite)

Thématiques et mesures (suite)

- ➔ Législation et justice
 - Nouvelles règles d'interprétation pour confirmer le statut du français au Québec
 - Clarifier les exigences linguistiques pour accéder à la magistrature
- ➔ Immigration et apprentissage du français
 - Créer Francisation Québec
 - Consacrer le français comme langue commune et comme langue d'intégration des personnes immigrantes
- ➔ Langue de service et langue du commerce
 - Garantir un réel visage commercial en français au Québec
 - Protéger le droit du consommateur d'être informé et servi en français

6

6

Projet de loi n° 96 : faits saillants (suite)

Thématiques et mesures (suite)

- Enseignement postsecondaire
 - Geler la proportion des étudiantes et étudiants dans le réseau collégial anglophone et maximiser la croissance à venir dans les cégeps francophones
 - Conjuguer diplomation et maîtrise de la langue française : l'épreuve uniforme de français pour l'ensemble du réseau collégial
- Un État national
 - Élever la Loi 101 au rang de loi fondamentale
 - Inscrire les caractéristiques fondamentales du Québec dans la loi constitutionnelle de 1867
 - Appliquer la Loi 101 aux entreprises de compétences fédérales
 - Réaffirmer le rôle de premier plan du Québec dans la francophonie canadienne

7

7

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue

Introduction

- Nous avons présenté notre mémoire le 21 septembre dernier par visioconférence
- C'est en nous appuyant sur les 54 recommandations communes de la coalition *Partenaires pour un Québec français*, sur nos orientations historiques et sur nos décisions plus récentes que nous avons analysé le projet de loi n° 96
- Nous avons souligné **notre appréciation globale à l'égard de ce projet de loi**, plusieurs de ses propositions nous apparaissent comme des avancées importantes
- Nous avons concentré nos commentaires et nos recommandations autour de **six thématiques** : statut de la langue française, exemplarité de l'État, gouvernance linguistique, langue du travail et francisation des entreprises, Francisation Québec et langue des études à l'enseignement supérieur

8

8

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Statut de la langue française

- Nous avons accueilli positivement les mesures qui renforcent les droits linguistiques fondamentaux, qui assurent un meilleur respect des droits linguistiques et qui rendent exécutoires les droits linguistiques fondamentaux

9

9

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Exemplarité de l'État

- L'article 22.2 nous a toutefois laissé songeurs
 - Il précise que l'administration pourra continuer de communiquer en anglais avec les personnes physiques avec lesquelles elle communiquait exclusivement dans cette langue avant la date de présentation du projet de loi, ainsi qu'avec des personnes déclarées admissibles à l'enseignement en anglais conformément à la Charte
 - En agissant de la sorte, ne vient-on pas créer un nouveau droit aux services de l'État en anglais? Ne contribue-t-on pas à perpétuer l'anglicisation des services de l'État québécois? De même, en aucun cas les règles régissant l'admissibilité à l'enseignement en anglais n'ont été élaborées afin de s'appliquer aux services de l'État québécois. Par conséquent, sur quelles bases peut-on en extrapoler leur portée comme le fait le projet de loi n° 96?

10

10

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Gouvernance linguistique

- **Accueil positif** à la création d'un ministère de la langue française et d'une ou d'un commissaire à la langue française
- Or, la question des **transferts linguistiques des allophones vers le français**, un facteur névralgique de la vitalité et de la pérennité futures du français au Québec, n'est pas évoquée
- Pour la CSQ, le ministère de la langue française doit se fixer des **cibles ambitieuses** et confier le suivi de l'atteinte de ces cibles au commissaire à la langue française

11

11

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Langue du travail et francisation des entreprises

- La CSQ accueille positivement la volonté que les entreprises de 25 à 49 personnes soient désormais visées par les dispositions qui s'appliquent à celles employant de 50 à 99 personnes
- Toutefois, l'article 39 du projet de loi n° 96 prévoit que la travailleuse ou le travailleur peut soumettre directement à l'arbitrage un grief si le syndicat refuse de le faire
- La CSQ recommande donc que soit remplacé à l'article 39 du projet de loi n° 96 « celui-ci peut le faire » par « celui-ci peut exercer les recours découlant de l'article 47.2 du Code du travail ou tout autre recours analogue en vertu d'une autre loi »

12

12

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Francisation Québec

- **L'ambiguïté** autour de la création de **Francisation Québec**
- Le projet de loi n° 96 ne fait aucunement mention du **ministère de l'Éducation** tout comme de son réseau, qui constituent pourtant des partenaires incontournables lorsqu'il s'agit de francisation et d'apprentissage du français au Québec
- Est-ce que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) veut diminuer ou retirer l'offre de francisation au ministère de l'Éducation?

13

13

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Francisation Québec (suite)

- La CSQ recommande donc que le MIFI s'assure que Francisation Québec travaille en **étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation**, afin de prendre en compte dans l'offre de services d'apprentissage du français :
 - Les cours de francisation reconnus par le ministère de l'Éducation qui sont offerts par les centres de services scolaires du Québec
 - L'offre de cours en français langue seconde
- Nous recommandons aussi que le MIFI se ravise en acceptant les tests de français reconnus par le ministère de l'Éducation

14

14

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Francisation Québec (suite)

- Pour les écoles passerelles, les modifications proposées par le projet de loi n° 96 auront pour effet de limiter **à un maximum de trois ans** la période pendant laquelle les enfants de certains ressortissants étrangers en séjour temporaire au Québec pourront bénéficier de l'admissibilité à l'enseignement en anglais
- Est-ce que ce passage de trois ans de ces élèves pourrait être considéré comme un **parcours authentique**, leur permettant par la suite d'avoir droit à l'enseignement public en anglais?
- Ainsi, la CSQ recommande que le gouvernement **brosse un portrait du phénomène des écoles passerelles** et qu'il cesse d'accorder l'admissibilité de l'enseignement en anglais aux enfants de ressortissants étrangers dans le réseau public et privé subventionné, et ce, dans l'éventualité d'une hausse marquée de ces demandes

15

15

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Langue des études à l'enseignement supérieur

- Les dispositions particulières à l'enseignement collégial ont **été reçues assez positivement** par la CSQ et ses fédérations. La plupart de ces dispositions se rapprochent des **positions historiques** de la Centrale
- Ces dispositions **plafonnent les effectifs totaux** des établissements anglophones, **concentrent la croissance future dans les cégeps francophones** et **imposent l'épreuve uniforme de français pour l'ensemble des étudiantes et étudiants** ayant reçu l'enseignement collégial en anglais ou en français

16

16

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Langue des études à l'enseignement supérieur (suite)

- ⦿ Au cours des consultations, certaines **préoccupations** ont été soulevées
 - Relativement au potentiel d'amplification de la concurrence entre les cégeps anglophones, et dans les cégeps francophones offrant un ou des programmes en anglais
 - Quant à l'applicabilité de l'Épreuve uniforme de français au sein des cégeps anglophones
 - Sur le potentiel d'amplification des obstacles systémiques pour les étudiantes et étudiants autochtones
- ⦿ Ainsi, pour **les mécanismes de détermination** des effectifs totaux, de prévoir un **mécanisme de concertation** avec les partenaires du réseau collégial, **de porter une attention particulière aux établissements offrant un ou des programmes en anglais en région**, et de prévoir un mécanisme de concertation au sujet des ayants droits afin de favoriser un équilibre dans le réseau

17

17

Le mémoire de la CSQ une réforme nécessaire et attendue (suite)

Langue des études à l'enseignement supérieur (suite)

- ⦿ Imposition de l'épreuve uniforme de français :
 - La CSQ recommande au ministère de l'Enseignement supérieur de **consulter les partenaires du réseau collégial** au sujet des éventuels impacts des modifications au Règlement sur le régime des études collégiales, **d'ajouter les ressources nécessaires** afin d'améliorer les **mesures de soutien en français** et, enfin, d'exempter les étudiantes et étudiants réfugiés accueillis à travers le Programme d'étudiants réfugiés
- ⦿ Depuis plusieurs années, un travail important est fait au sein des cégeps afin de favoriser l'accueil et la diplomation des étudiantes et étudiants autochtones
- ⦿ Ainsi, la CSQ recommande que, préalablement à l'adoption du projet de loi n° 96, un travail de **concertation** avec les différents partenaires et organismes en éducation des **Premières Nations et des communautés inuites**, ainsi qu'avec les syndicats concernés, soit fait afin de définir les potentiels **obstacles systémiques** que pourrait générer sa formulation actuelle

18

18

Projets de promotion et de valorisation de la langue française

Introduction

La CSQ entend réaliser un ensemble d'activités de sensibilisation visant à renforcer le statut du français comme langue de travail, d'enseignement et de service

Ces projets seront réalisés en partenariat avec les fédérations, les regroupements professionnels et leurs syndicats affiliés

Subvention du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française de 700 000 \$

Subvention, aussi, de 275 000 \$ pour favoriser la fréquentation des cégeps francophones, en collaboration avec la FEC-CSQ et les associations étudiantes

19

19

Projets de promotion et de valorisation de la langue française (suite)

Les projets

- Outils d'information faisant la promotion des droits linguistiques applicables dans les milieux de travail
 - Capsules vidéos expliquant entre autres les droits linguistiques des travailleuses et travailleurs en tenant compte des réalités différentes des secteurs que nous représentons : éducation, enseignement supérieur, petite enfance, santé et services sociaux
- Langue d'enseignement et de recherche
 - Mise sur pied d'une étude multidisciplinaire sur l'emploi et la place relative du français en enseignement supérieur afin de mieux qualifier et d'évaluer l'ampleur du phénomène d'anglicisation des pratiques en enseignement supérieur

20

20

Projets de promotion et de valorisation de la langue française (suite)

- Langue du travail - petite enfance RSE et éducatrices en CPE
 - Les RSE ayant besoin de parfaire leurs apprentissages en français peuvent vivre des difficultés de communication avec les enfants ou leurs parents
 - D'où l'idée de concevoir et de déployer un ensemble d'outils et d'activités qui peuvent être rassemblés sur un site Internet dédié à la communication en français en petite enfance ou être envoyés par l'entremise d'infolettres
 - L'ensemble de ces outils peuvent aussi être utilisés par les intervenantes en petite enfance

21

21

Projets de promotion et de valorisation de la langue française (suite)

- Mouvement ACTES - activités en français
 - La CSQ souhaite encourager l'engagement des jeunes au regard de la pérennité du français à travers le développement d'outils destinés aux membres du Mouvement ACTES
 - Nous développerons une série d'activités pédagogiques en français sur les thématiques visées par le mouvement : l'écologie, la solidarité, le pacifisme et la démocratie
 - En partenariat avec l'Alliance pour l'engagement jeunesse, la CSQ lancera une série de défis aux jeunes du secondaire dans le cadre des journées *On s'engage*. Ces défis inciteront les jeunes à produire du contenu culturel en français

22

22

En conclusion

- Le projet de loi n° 96 améliore la portée de la Charte de la langue française de plusieurs façons et dans plusieurs secteurs d'activités
- Une ambitieuse réforme qui a notamment le mérite d'inscrire au sein de la Charte plusieurs innovations institutionnelles (commissaire à la langue française, ministère de la langue française) qui ne pourront être renversées par décisions administratives ou réglementaires par un prochain gouvernement
- Toutefois, si l'on veut mesurer l'efficacité et la portée des mesures proposées, cette réforme de la Charte doit absolument s'accompagner de cibles en matière de transfert linguistique

Vous pouvez consulter le mémoire [ici](#)

Enfin, je tiens à remercier Gabriel Danis, Catherine Huart, Isabelle-Line Hurtubise, Marie-Ève Imonti, Sébastien Marcil et Nathalie Léger pour leur contribution à la rédaction du mémoire et pour leur travail de communication avec les membres, les médias et les députées et députés

23

23

Merci !

24

24



Tous droits réservés © CSQ 2021

25